

# Accueil familial

(Exemplaire remplaçant/Exemplaire à renvoyer au service)

## Fiche information sur les conditions d'exercice et obligations du remplaçant de l'accueil familial

Madame/Monsieur \_\_\_\_\_, accueillant(e) familial(e) agréé(e) par le Président du Conseil Départemental du Nord, vous a désigné pour assurer son remplacement en cas d'absence supérieure à 48h.

Afin de valider ce choix, nous vous remercions de prendre connaissance de vos obligations et conditions d'exercice et de nous renvoyer, dès réception de ce courrier, un exemplaire dûment daté et signé.

### 1. Conditions d'exercice et obligation du remplaçant

Le remplaçant, qui assure l'accueil au domicile de l'accueillant familial agréé doit, avant de pouvoir exercer cette fonction, avoir été rencontré au moins une fois par les services du Conseil Départemental du Nord. Un entretien avec l'équipe des services du Département permettra de vérifier que vous remplissez les conditions nécessaires pour assurer la continuité de l'accueil en l'absence de l'accueillant familial et, que vous présentez les mêmes aptitudes à prendre soin des personnes âgées ou personnes en situation de handicap accueillies, que l'accueillant familial agréé.

→ Cette visite donne lieu à un compte rendu écrit par l'équipe des services du Conseil Départemental du Nord.

### 2. Les solutions de remplacement en cas d'absence de l'accueillant(e)

L'accueil doit être assuré de manière continue, c'est un principe fondamental de l'accueil familial. La personne choisie pour le remplacement peut assurer celui-ci :

- soit au domicile de la famille d'accueil ;
- soit la/les personne(s) sont accueillie(s) et hébergée(s) chez vous à la condition d'être vous-même agréé.

Dans tous les cas, le remplacement doit tenir compte de l'avis de la personne accueillie et/ou de son représentant légal.

### 3. Modalités

#### Remplacement de courte durée :

La durée du remplacement est de courte durée (inférieure à 48 heures) dans ce cas il peut être :

- bénévole au titre de « l'entraide familiale » : cette forme doit rester très occasionnelle et spontanée (rdv médical d'urgence de l'accueillant, besoin de répit le temps d'une soirée...);
- être rétribué directement par la personne accueillie (possibilité de cumuler plusieurs petites périodes pour les convertir en « journée entière ») mais une déclaration de vos heures de travail est obligatoire et se fait via le site CESU-accueil familial.

→ Il n'est pas nécessaire d'informer les services du département sauf si ce remplacement devait perdurer au-delà des 48 heures.

#### Le remplacement est supérieur à 48 heures :

La signature d'une annexe au contrat d'accueil entre l'accueillant familial, le remplaçant et la personne accueillie (qui doit vous accepter) est obligatoire. Elle précise en outre les conditions financières de rémunération. Vous percevrez une rémunération pour services rendus de 10 % d'indemnités de congés ainsi qu'une indemnité journalière en cas de sujétions particulières, versées par la personne accueillie au remplaçant. Les sommes perçues sont soumises au régime fiscal et aux cotisations sociales obligatoires des salaires :

→ Vous devez obligatoirement signaler votre remplacement dans les meilleurs délais aux services du département.

→ En cas d'accueil à votre domicile, à condition d'être vous-même agréé(e) : un contrat d'accueil temporaire est conclu entre le/la remplaçant(e) et la personne accueillies (employeur) pour la durée du remplacement.

ATTESTATION

Madame, Monsieur :

Remplaçant(e) de Mme / M. :

→ Atteste avoir pris connaissance des conditions d'exercice et obligations d'un remplaçant d'accueillant familial de personne âgée ou en situation de handicap.

Je m'engage à signaler auprès du Conseil Départemental du Nord (merci de cocher les cases correspondantes ci-dessous) :

- les remplacements que j'effectue supérieurs à 48h (avec envoi d'une copie du contrat) au domicile de la famille d'accueil ;
- le remplacement à mon domicile si je suis moi-même agréé(e) ;
- ma décision d'arrêter d'être remplaçante.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_